

Technical information

Duracid extreme est un insecticide concentré à large spectre. Il est adapté au contrôle des insectes volants, des insectes rampants et infestants des denrées alimentaires qui infestent communément les environnements civils, domestiques, industriels et les espaces verts.

Il est efficace pendant 2 à 3 semaines à partir du traitement contre les moustiques communs et le moustique tigre, les guêpes, les mouches, les blattes, les fourmis, les tordeuses, les charançons et le tribolium.

Il contient trois principes actifs avec une activité synergique : l'esbiothrine donne au produit son activité foudroyante (knock down), la cyperméthrine est responsable de l'effet mortel (killing) tandis que le butoxide de pipéronyle facilite leur action en bloquant le mécanisme de détoxification des insectes.

Duracid extreme peut être utilisé à l'intérieur et à l'extérieur des habitations, entrepôts, écoles, hôpitaux, cinémas, magasins, casernes, industries alimentaires, moulins, établissements fabriquant des aliments pour animaux (en l'absence de denrées alimentaires), hôtels, restaurants, cantines, centres touristiques et balnéaires, étables, élevages, salles de traite, fumières, décharges et dépôts de déchets. Pour les haies, les pelouses, les plantes et les arbustes ornementaux, l'utilisation du produit est réservée au traitement des moustiques.

Les caractéristiques physiques et chimiques de la formule permettent de l'utiliser avec n'importe quel type d'appareil, y compris les pulvérisateurs Ultra Bas Volume (uniquement à l'intérieur) et les fumigateurs.

Utilisation et Dosage

Utilisation avec des pompes manuelles et à moteur

Le produit doit être dilué dans l'eau avant d'être utilisé avec une concentration de :

- pour le contrôle de mouches, guêpes et autres insectes volants : 1-2 %, efficace pendant 2 semaines maximum après le traitement ;
- pour le contrôle des moustiques : 0,5-1 %, efficace pendant 3 semaines maximum après le traitement ;
- pour le contrôle des insectes infestant les denrées : 0,5 %, efficace pendant 2 semaines maximum après le traitement ;
- pour le contrôle des insectes rampants : 1-3 %, efficace pendant 2 semaines maximum après le traitement.



Duracid extreme

Insecticide à action destructrice et résiduelle en émulsion concentrée, à usage professionnel.

Fabricant

Vebi Istituito Biochimico s.r.l.
Via Desman 43
35010 Borgoricco (PD), Italie
Tel. (+39) 049 9337111
Fax (+39) 049 5798263
www.vebi.it

Apparence, couleur et odeur

Liquide jaune avec une odeur piquante.

Composition

Cyperméthrine (CAS N° 52315-07-8)	10,0 g
Esbiothrin (CAS N. 260359-57-7)	0,5 g
Butoxide de pipéronyle (CAS N. 51-03-6)	15 g
Co-formulants au besoin pour	100,0 g

Les doses supérieures doivent être appliquées en cas de surfaces poreuses comme des murs bruts ou en présence de fortes infestations.

Avec un litre de solution traiter près de 40 m².

Utilisation avec des appareils ULV (Ultra Bas Volume) :
diluer à 5 % dans l'eau ou dans le glycol en recourant à un litre de solution pour traiter 2500 m³ ou une surface de 1000 m².

Utilisation avec des fumigateurs (appareils à vapeurs chaudes) :

diluer à 5 % la formule dans le glycol ou l'eau :

- À l'intérieur utiliser 0,8-1 litre de solution pour 2000 m³ ;
- À l'extérieur utiliser 1,2-1,5 litre de solution par hectare. Pour les utilisations dans les espaces verts pour le contrôle des mouches, il faut mouiller uniformément en évitant le ruissellement ;
- Pour les réseaux d'égouts, utiliser avec une dose de 30-40 ml pour 1000 m³.

Avertissements et précautions a prendre

Ne pas utiliser sous une forme concentrée ; lire attentivement les indications présentes sur l'étiquette. Pour l'utilisation dans les espaces verts, traiter durant les heures les plus fraîches de la journée. Ne pas utiliser directement sur les animaux. Éloigner les animaux pendant le traitement. Ne pas utiliser dans l'agriculture. En cas de contact avec la peau, rincer abondamment avec de l'eau et du savon. Avant d'effectuer le traitement, appliquer la solution sur une petite surface afin de prévenir les éventuels phénomènes de phytotoxicité ou l'incompatibilité avec des matériaux/surfaces.



Spécifications du produit

Emballage	Carton
Flacon doseur 300 ml	12 pièces
Flacon 500 ml	24 pièces
Flacon doseur 1 litre	12 pièces
Réservoir de 5 litres	4 pièces